

COMITE D'INTERÊT du QUARTIER

CASTELLANE

CANTINI

PRADO

24, Avenue du Prado

- 13006 Marseille -

Tél/Fax 04.91.37.47.60

N° 11 - JUIN 2005



EDITO

Notre quartier s'embellit par la perspective du Prado renouvelé .
Notre action n'est pas achevée pour autant.
Il reste beaucoup à faire :

Il reste à obtenir des toilettes publiques ou des sanitaires , proches de tous les recoins malodorants et surtout proches de notre grand Marché alimentaire .

Il reste à obtenir une circulation plus fluide

Il reste à obtenir une propreté plus régulière

Nous avons eu beaucoup d'appels pour une information sur le prochain vide-greniers , celui du 1er dimanche d'avril ayant été annulé en raison des travaux sur le Prado .

Nous maintenons notre vide-greniers du 2ème dimanche d'octobre , pour lequel nous vous envoyons , cher adhérent, un bulletin d'inscription , joint à l'envoi du journal .

Je vous souhaite un bon été et vous assure de mes meilleurs sentiments .

Janine Bautrant
Présidente

NOS INFORMATIONS

SUR LES HORODATEURS

Le Bureau de la Confédération était invité le Lundi 2 Mai en Mairie centrale pour un échange avec le Maire Jean-Claude GAUDIN sur les horodateurs.

Cette invitation faisant suite à la rencontre de la présidente et du Maire, lors de la convention habitat-Logement du 28 avril à l'Alcazar.

Le Sénateur-Maire de Marseille était entouré du Secrétaire Général de la Ville Monsieur GONDARD, de l'Adjoint à la circulation et au stationnement, Monsieur TALAZAC et de Madame CALMETTES, chargée des relations avec les CIQ. En préambule, le Maire rappelle qu'il a été particulièrement à l'écoute des CIQ sur ce dossier et qu'il a tenu compte de leurs remarques.

Après quoi, il développe les mesures d'apaisement et les aménagements tant tarifaires que sur les zones qui vont dans le sens souhaité par la Confédération. Si besoin est, ces zones d'implantation d'horodateurs pourront être sensiblement modifiées en fonction des observations effectuées sur le terrain.

Monsieur TALAZAC intervient pour fournir notamment des éléments chiffrés sur les modifications proposées ultérieurement en Conseil Municipal. Ce projet obéit à plusieurs priorités dont celles de favoriser les transports en commun et d'améliorer la rotation des véhicules permettant ainsi aux commerçants et à leurs clients de trouver plus facilement des places.

- Les tarifs pour résidents ont été fortement revus à la baisse (1 Euro / jour, 5 euros / semaine, 20 euros / mois, 200 Euros par an) et gratuits le samedi et le dimanche.

- La plage horaire du stationnement payant a été réduite de deux heures (9h à 12h et 14h à 18h au lieu de 8h - 12h et de 14h - 19h).

- Le stationnement sera gratuit dans les zones où les travaux du tram sont engagés.

- Aménagement proposé aux commerçants, artisans et professions de santé : abonnement annuel de 300 Euros.

- Les tarifs appliqués aux non résidents seront de 1,5 Euros/h, 3 euros /2h, 4 euros / 3 heures.

Questions posées et précisions souhaitées confortent le bureau que les mesures annoncées vont dans le bon sens. Le Maire conclut cette entrevue en rappelant que les objectifs du projet d'extension du stationnement payant en surface qui sera maintenu sont :

- Améliorer la circulation en Ville
- Limiter autant que se peut la pression financière sur les automobilistes
- Améliorer la qualité de vie et rendre la circulation plus agréable

.SUR LE PROLONGEMENT DU TUNNEL PRADO CARENAGE

Monsieur le Maire, sur la proposition de Monsieur l'Adjoint Délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement, au Suivi du

POS, aux Grands Projets d'Equipement et aux Zones d'Aménagement Concerté, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

La création d'une "branche sud" du tunnel Prado Carénage en direction du rond point du Prado permettrait à la fois d'améliorer l'accessibilité des quartiers Sud et Sud/Est, grâce à un meilleur raccordement aux autoroutes A 50 puis A 55 et de soulager le réseau de surface, permettant d'améliorer le cadre de vie des quartiers concernés et de favoriser leur développement.

La réalisation d'un tel projet s'inscrit dans une analyse plus globale du tissu urbain dans lequel il s'intégrera.

C'est pourquoi la Ville de Marseille souhaite engager un ensemble d'études urbaines qui lui permettront de juger de l'impact d'un tel projet.

SUR LE PROLONGEMENT DU T.G.V. SUR NICE PASSANT PAR MARSEILLE

Les CIQ étaient invités dans les locaux de la Confédération pour prendre connaissance du projet de ligne à grande vitesse devant desservir Nice et la Côte d'Azur.

La Présentation est faite par Monsieur Claude VALETTE, Adjoint au Maire de Marseille, Président de la Commission aménagement de l'espace communautaire à la CUM accompagné de Messieurs Christian BRUNNER : Directeur de l'AGAM et Olivier LATIL : Directeur du développement économique et des affaires internationales.

Monsieur VALETTE s'appuie sur des projections pour illustrer ses propos. La première est intitulée LGV Paca : un projet pour les métropoles du Sud, scénario Aix TGV - Marseille Centre Nord Toulon et présente la ligne comme une solution performante pour la desserte des communes pré-citées.

L'Adjoint au Maire, chargé de promouvoir ce projet énonce quelques objectifs - Marseille ne doit pas rester à l'écart du développement.

Il faut poursuivre la LGV qui existe depuis 2001.

Il est nécessaire de s'unir politiquement et rappelle que la Réseau Ferré de France (RFF) a repris dans le débat public les solutions du pays d'Aix qui avaient échoué après discussion en juin 2004.

Les scénarios proposés étant peu réalistes la CUMPM a décidé de consulter un bureau d'études et un expert issu de la SNCF qui préconisent le passage par Marseille comme la solution pour les métropoles du Sud.

L'intérêt de ce scénario est l'utilisation de la ligne jusqu'à Aix puis Marseille, le plus pragmatique consisterait à poursuivre jusqu'à la gare de la Blancarde par passage en tunnel puis la Vallée de l'Huveaune avant de traverser sur 44 km des pinèdes afin de protéger les vignobles